

# Transport scolaire Inscrivez votre enfant en ligne pour la rentrée 2013 !

Le Département de Saône-et-Loire dématérialise son service d'inscription aux transports scolaires via Internet en vue de la rentrée scolaire de 2013-2014. Plus simple, l'inscription se fait en remplissant un formulaire en ligne disponible sur la page d'accueil du site du Conseil général, [www.cg71.fr](http://www.cg71.fr). Elle est plus rapide, ouverte 24h/24 et respectueuse de l'environnement.

Vous êtes concerné si :

1. Vous habitez dans une commune du département,
2. Votre enfant est domicilié à plus de 3 kilomètres de son établissement scolaire (hors périmètre de transport urbain),
3. Votre enfant entre dans un nouvel établissement à la rentrée 2013 : entrée en 6e , en 2nde ou à la suite d'un déménagement.

Ce service en ligne sera accessible dès ce mercredi 15 mai 2013.

Dans le cas d'un renouvellement, l'inscription se fait automatiquement entre l'établissement scolaire et le Conseil général.

Les personnes correspondant à un cas dit « particulier » (abonnement SNCF, enfant en situation de handicap, etc.) devront continuer à remplir un formulaire papier disponible dans l'établissement de l'enfant.

Pour tout renseignement, contacter la direction des transports et de l'intermodalité (DTI) par téléphone au 03 85 39 93 40 ou par mail : [dti@cg71.fr](mailto:dti@cg71.fr)